

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Lucie Tremblay

<https://www.cadre21.org/membres/69f1ecd49187e2377a4cca05>

Date d'obtention : 2022-03-30 17:17:41

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Il devient vraiment important de suivre les étapes tel que présenter dans la trousse. Dans un premier temps nous devons recueillir les informations auprès des témoins. Nous devons saisir le cellulaire lorsqu'il s'agit d'un acte malveillant et le déposer dans un sac. Nous devons remplir la grille

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Nous devons traiter les situations uniquement en lien avec les élèves. Il ne faut pas traiter une situation à la demande du parent ou d'un policier.

Si nous évaluons que l'acte est malveillant, nous devons saisir le téléphone et le remettre à la police sans questionner l'élève.

Nous devons déclencher le protocole sexto en rencontrant la personne qui a fait mention de l'accident et on complète la grille d'évaluation fournie dans la trousse.

Les questions formulées dans la trousse sont aidantes, il est important de les suivre.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Lors de ces situations, les émotions sont clairement à considérer. La charge émotionnelle des élèves est très grande, malgré cela, il faut questionner les élèves et laisser les victimes donner leur version des faits. Nous devons recueillir les informations, mais s'assurer de prendre soin de la victime.

Il est important de distinguer acte malveillant d'un acte impulsif